

SAVE THE DATE



Jeudi 24 septembre 2026

13h30 – 17h30



Amphithéâtre de la Présidence

Présidence de l'Université de PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR – Avenue de l'Université

COLLOQUE

Transmission agricole :

A la recherche du bail cessible et du fonds agricole

PROGRAMME

Vingt ans après leur création, le bail cessible et le fonds agricole demeurent des outils encore peu mobilisés dans les stratégies de transmission des exploitations. Pourtant, dans un contexte de renouvellement des générations, de complexification du contrôle des structures et d'évolution des modèles d'entreprise, ils offrent des leviers juridiques et économiques à redécouvrir.

13h30 – Café d'accueil

14h – Ouverture du Colloque avec Grégory TURCHET, président de l'AFDR Sud-ouest

Table-ronde / Bail cessible et fonds agricole : 20 ans après leur création, des outils sous-exploités, avec Denis ROCHARD, Maître de Conférences HDR Université de Poitiers, Me Christophe GOURGUES, notaire et Jean-Victor MAUBLANC, Professeur junior à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Chaire Erika Lurra de droit de la sécurité alimentaire.

Grand témoin / Pourquoi et comment ces outils fonctionnent dans le Nord, avec Vincent BUE, avocat.

Table-ronde / Des outils sous-utilisés dans le Sud-Ouest, les raisons du désamour, avec Dominique LATASTE Docteur en sciences sociales, Eric PENACQ, Directeur départemental de la Safer 64, Mirentxu IRIGARAY, conseillère transmission à la Chambre d'Agriculture du Béarn.

Table-ronde / Transmission agricole : apports concrets des deux outils, avec un notaire, un avocat, un expert-comptable, un banquier et un viticulteur.

17h – Conclusion

Un verre de l'amitié clôturera les échanges.

TARIFS

Membres AFDR / étudiants / Universitaires : Gratuit | Professionnels : 90 €

Colloque ouvert à la formation continue
N° formateur : 11755491275

Détails et inscriptions : afdrsudouest@gmail.comwww.droit-rural.com • section AFDR Sud-Ouest